



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Tarifs voyageurs

Question écrite n° 63708

Texte de la question

M Claude Evin attire l'attention du M le ministre de la défense a propos des conditions de transport des jeunes appeles. En effet, s'il est autorise des conditions avantageuses de circulation SNCF pour les jeunes appeles, il apparait qu'avec la multiplication des TGV ces jeunes hommes doivent faire face au probleme de la RESA, qui n'entre pas dans la convention passee entre le ministere de la defense et la SNCF. Il existe actuellement et ponctuellement des dispositions particulieres pour le systeme de reservations. Il lui demande donc s'il compte prendre des initiatives pour generaliser sur l'ensemble du territoire, et pour l'ensemble des appeles, un systeme de reservations TGV gratuites ou assorties de reductions significatives.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere de la defense s'est toujours attache a ameliorer les conditions de prise en charge des frais de transport des militaires appeles a l'occasion de leurs permissions. Ainsi, depuis le 1er janvier 1982, les appeles beneficent de douze voyages gratuits aller et retour par voie ferree en 2e classe, entre leur garnison et leur domicile. Si le beneficiaire le desire, le credit kilometrique, dans la limite des droits acquis et non utilises, peut etre comptabilise pour servir sur d'autres itineraires. Par ailleurs, le remboursement des suppléments TGV est desormais accorde aux militaires appeles, a raison d'un supplement aller et retour a chaque voyage gratuit mensuel, quel que soit le reseau TGV emprunte. Ces avantages representent un effort financier tres important pour les armees et il ne peut etre envisage actuellement de creer de nouvelles charges.

Données clés

Auteur : [M. Evin Claude](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63708

Rubrique : SnCF

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 1992, page 5058